

Le livret scolaire de l'école primaire

de _____

3 bilans
par année



Édition 2012

Maternelle

Introduction

La réussite scolaire d'un élève tient pour une large part à l'intérêt que ses parents portent à son travail scolaire. Le cahier de jour est transmis régulièrement aux familles, il leur permet de suivre ce qui a été travaillé en classe, ce que l'enfant a réussi ou pas... En revanche, il ne donne pas une vision globale de tout ce qui doit être étudié au cours de l'année.

C'est le **premier objectif** du livret scolaire : **recenser et présenter tout ce qui doit être travaillé pendant l'année.**

- **Pour l'école maternelle**, ce recensement montre comment un enfant va grandir en apprenant et comment il apprend en grandissant.
- **Pour l'école élémentaire**, une première approche de la liste montre l'étendue et la variété des enseignements qui doivent donner à l'élève l'envie d'apprendre pour comprendre et susciter son désir de devenir autonome et de prendre des responsabilités.

Le livret scolaire de l'école primaire reprend strictement les termes des programmes et des grilles de progression (BO du 19 juin 2008, du 27 novembre 2008 et du 5 janvier 2012). La présentation en tableaux successifs de cette longue liste ne doit pas faire oublier les finalités de l'École. Par ailleurs,

- La maîtrise de chacun des items n'est pas la garantie que l'élève aura une vision globale et structurée de ce qu'il aura appris ;
- La présentation en tableaux n'implique ni un émiettement des apprentissages, ni la multiplication des évaluations ou contrôles ponctuels.

Deuxième objectif : le livret scolaire est **un outil d'information destiné aux parents, et donc la base de leur dialogue avec les enseignants**. Pour ce faire, le livret scolaire propose pour chaque année :

> Les pages « suivi »

L'école maternelle est la première rencontre des enfants avec l'école. Pour la première fois, ils sont confrontés de façon régulière aux contraintes des apprentissages collectifs : horaires, tenue, attention...

L'objectif des enseignants est de ressentir s'il en est besoin, et de développer leur envie d'apprendre en grandissant et leur envie de devenir grand en apprenant. L'évaluation et

le contrôle ne doivent pas y faire obstacle. À l'école maternelle : la simple observation des enfants dans des activités individuelles ou collectives, autonomes ou guidées permet à l'enseignant de savoir si les exigences des programmes sont atteintes ; cela suffit pour remplir les pages de suivi.

> Les pages « bilans périodiques »

Elles permettent de voir la progression d'un élève pour chacune des grandes compétences, au fil des 3 années : elles mettent en évidence les progrès, les stagnations... les reculs.

Un codage simple, compréhensible par les élèves, doit être choisi par l'enseignant.



© CRDP académie d'Orléans-Tours • 2012
55 rue Notre-Dame de Recouvrance • 45012 ORLÉANS CEDEX 1

Directeur de publication : Dominique Raulin
Édition : Alain Guéguen et Isabelle Quak
Conception graphique et mise en page : Claire Lorillard
Illustrations : Claire Lorillard • personnages : © Fotolia - Ala

L'élève...



photo

Nom de l'élève :

Prénom(s) de l'élève :

Date de naissance :

Nom(s) du/des parent(s) ou du représentant légal :
.....

Adresse de l'élève :

École : Ville :



Si l'enfant change d'école ou d'adresse

Adresse de l'élève :

École :

Ville :

Depuis le :

Adresse de l'élève :

École :

Ville :

Depuis le :

Adresse de l'élève :

École :

Ville :

Depuis le :

Adresse de l'élève :

École :

Ville :

Depuis le :

Adresse de l'élève :

École :

Ville :

Depuis le :

Adresse de l'élève :

École :

Ville :

Depuis le :



Préface

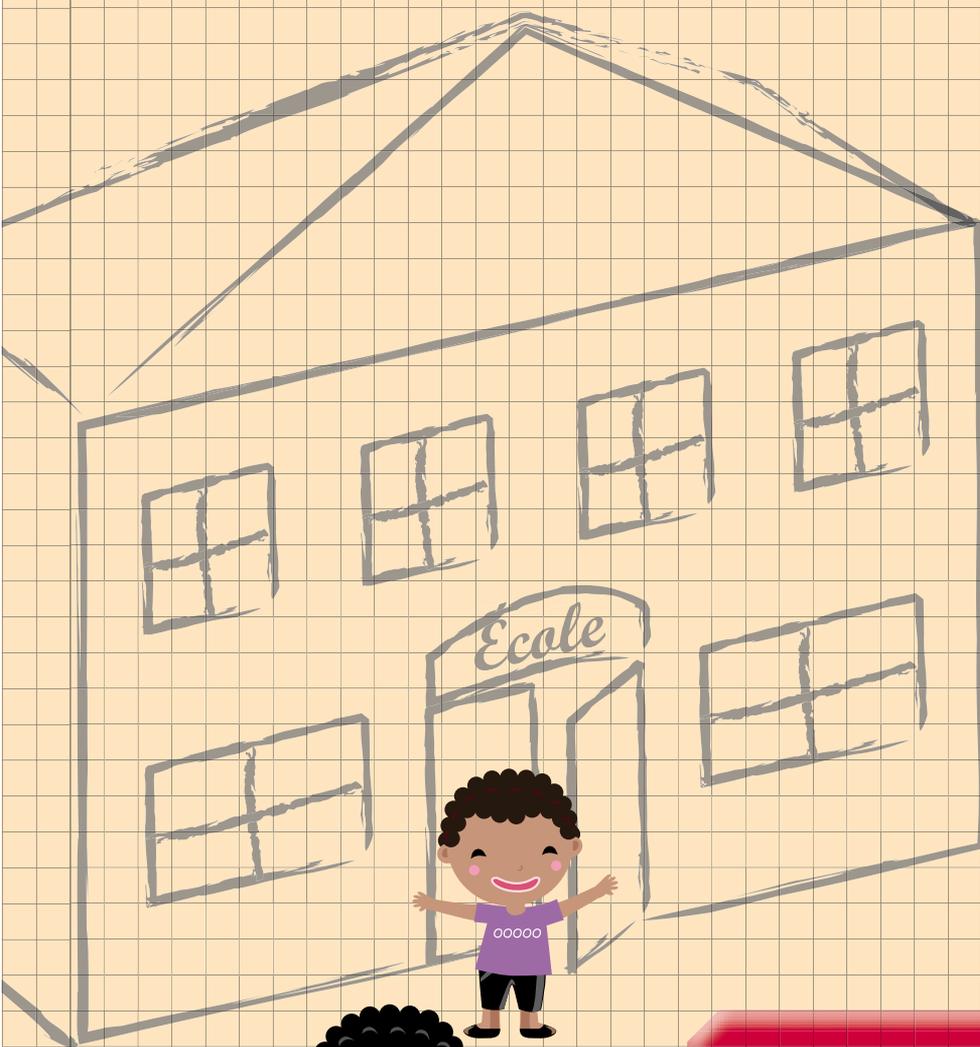
L'évaluation des élèves, la validation de leurs connaissances et de leurs compétences et la certification de leurs acquis sont un des enjeux majeurs de la réforme mise en œuvre dans les écoles primaires depuis le mois de septembre 2008.

Les évaluations nationales des élèves de CM2, au mois de janvier et celles des élèves de CE1 au mois de mai fournissent un indicateur clair des acquis des élèves en français et en mathématiques eu égard aux exigences des programmes. Dans le bulletin officiel paru le 27 novembre 2008, le ministère de l'Éducation nationale a proposé un modèle d'attestations de maîtrise des connaissances et compétences en fin de cycle des apprentissages fondamentaux et en fin de cycle des approfondissements dans l'ensemble des domaines du socle. Le livret personnel de compétences (BO du 8 juillet 2010) atteste l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire. Pour le primaire, ces différents documents sont le couronnement d'un processus régulier d'évaluations et de validation progressive des acquis des élèves conçu par les maîtres depuis l'école maternelle jusqu'à la fin de l'école élémentaire. Cette forme de validation des connaissances et compétences doit être en cohérence avec les évaluations nationales.

Le livret scolaire de l'école primaire conçu par le CRDP de l'académie d'Orléans-Tours s'inscrit dans ce processus, il favorise la cohérence recherchée. Il permet aux enseignants de proposer, pour chaque élève du premier degré, un instrument de liaison avec les parents qui atteste progressivement des compétences et connaissances acquises par chaque élève.

Ce livret scolaire qui est destiné à suivre l'élève jusqu'à la fin de sa scolarité primaire, traduit bien les exigences des programmes de novembre 2008 et les progressions publiées en janvier 2012. Il suit celles-ci et permet la validation progressive des attendus du socle commun. Son usage, alimenté par des évaluations et des observations régulières des progrès et des acquis de chacun, devrait d'une part, faciliter le travail des enseignants en proposant des bilans périodiques construits en cohérence avec une validation terminale, premier niveau de certification de la maîtrise du socle et d'autre part, simplifier la communication des résultats des élèves aux parents qui comprendront où se situent les acquis et les manques de leurs enfants.

Philippe Claus
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Doyen du groupe enseignement primaire
(février 2012)



Sommaire

Suivi maternelle4-5

Petite section

Suivi6-7

Bilans périodiques8-11

Moyenne section

Suivi12-13

Bilans périodiques14-17

Grande section

Suivi18-19

Bilans périodiques20-23



Cycle 1

Percevoir, sentir, imaginer

Agir et s'exprimer avec son corps



Je rentre à l'école

petite section



moyenne section



grande section



Découvrir l'écrit

, créer

Découvrir le monde



je sors
de l'école
maternelle



je rentre
au CP



à l'école
maternelle,

je grandis
en apprenant ;

j'apprends en
grandissant.



je rentre
en moyenne
section

je rentre
en grande
section



Pour chaque compétence,
l'enseignant indique en fin d'année
son niveau de satisfaction en
utilisant le code suivant :



Devenir élève

Je suis très satisfait

Je suis satisfait

Je ne suis pas satisfait

Je ne suis pas satisfait du tout



L'enseignant
choisit son code

Cycle 1



Vous avez la possibilité de faire 1 à 5 évaluations/an.

→ S'APPROPRIER LE LANGAGE

Évaluation

1. Comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente.
2. Nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne.
3. Formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question.
4. Raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée.
5. Prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue.

→ DÉCOUVRIR L'ÉCRIT

Se familiariser avec l'écrit



6. Identifier les principales fonctions de l'écrit.
7. Écouter et comprendre un texte lu par l'adulte.
8. Connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes.
9. Produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte.

Se préparer à apprendre à lire et à écrire

10. Différencier les sons.
11. Distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés.
12. Faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit.
13. Reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet.
14. Mettre en relation des sons et des lettres.
15. Copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées.
16. Écrire en écriture cursive son prénom.

→ DEVENIR ÉLÈVE

17. Respecter les autres et respecter les règles de la vie commune.
18. Écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide.
19. Éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions.
20. Identifier les adultes et leur rôle.
21. Exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires.
22. Dire ce qu'il apprend.

→ AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS

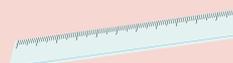
23. Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés.
24. Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives.
25. S'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement.
26. Se repérer et se déplacer dans l'espace.
27. Décrire ou représenter un parcours simple.

--

→ DÉCOUVRIR LE MONDE

28. Reconnaître, nommer, décrire, comparer, ranger et classer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages.					
29. Connaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, nutrition, locomotion, reproduction.					
30. Nommer les principales parties du corps humain et leur fonction, distinguer les cinq sens et leur fonction.					
31. Connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, des locaux, de l'alimentation.					
32. Repérer un danger et le prendre en compte.					
33. Utiliser des repères dans la journée, la semaine et l'année.					
34. Situer des événements les uns par rapport aux autres.					
35. Dessiner un rond, un carré, un triangle.					
36. Comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités.					
37. Mémoriser la suite des nombres au moins jusqu'à 30.					
38. Dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus.					
39. Associer le nom de nombres connus avec leur écriture chiffrée.					
40. Se situer dans l'espace et situer les objets par rapport à soi.					
41. Se repérer dans l'espace d'une page.					
42. Comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.					

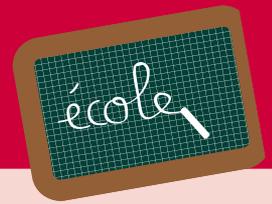
→ PERCEVOIR, SENTIR, IMAGINER, CRÉER



43. Adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matériels).					
44. Utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation.					
45. Réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé.					
46. Observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections.					
47. Avoir mémorisé et savoir interpréter des chants, des comptines.					
48. Écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.					

→ AUTRES COMPÉTENCES (à compléter par l'enseignant, en fonction des élèves, de la classe...)

Cycle 1



1^{re} période du20..... au20.....

Observations de l'**enseignant**
nom :

Observations des **parents**
ou du représentant légal



Date : Signature

Date : Signature(s)

<i>Ce qu'il faut consolider</i>	niveau d'acquisition

i Parties du programme qui peuvent être retravaillées à l'école, à la maison ou dans des structures d'aide et de soutien.



2^e période du20..... au20.....

Observations de l'**enseignant**
nom :

Observations des **parents**
ou du représentant légal

Date : Signature

Date : Signature(s)

<i>Ce qu'il faut consolider</i>	niveau d'acquisition



Le livret scolaire de l'école primaire

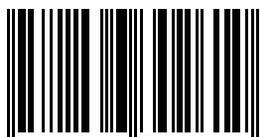
À l'occasion de la publication des modifications des programmes de l'école primaire au BO du 5 janvier 2012, le CRDP d'Orléans-Tours propose une nouvelle édition du livret scolaire.

Depuis 3 ans, le CRDP a reçu de nombreuses remarques et suggestions, convaincu qu'il n'y a pas de vérité absolue dans le domaine de la pédagogie, le CRDP a décidé d'offrir aux écoles et à leurs maîtres la possibilité de choisir :

- le nombre de bilans en cours d'année : un par période (entre les vacances), un par trimestre ;*
- les niveaux, en proposant un livret spécifique pour l'école maternelle, un autre pour l'école élémentaire et enfin la forme classique qui regroupe maternelle et élémentaire.*

En détaillant les acquis, « le Livret scolaire de l'école primaire » :

- facilite les pratiques de différenciation ;*
- permet aux parents de suivre le travail de leur(s) enfant(s) ;*
- alimente le dialogue entre les professeurs et les parents d'élèves.*



9 782866 302610

ISBN : 978-2-86630-261-0

Réf. : 450 00 C 53

Prix : 1,50 €